



DIRECTION GENERALE DES SERVICES
2023-D-DGS-037

DECISION
REHABILITATION DE LA POSTE-MAIRIE – ETUDE DE SOL
DESIGNATION DU PRESTATAIRE

Le Maire de la Ville de Caromb,

VU le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 3 Juillet 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020, portant délégation de certaines attributions du Conseil Municipal à Madame le Maire en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique et notamment les articles R 2112-2, et R 2112-3, et R2172-1 et R2172-2,

VU le CCAG Fournitures et Services en vigueur,

VU la délibération du conseil municipal n° 2022-CM-10/02-08 du 10 février 2022, par laquelle la commune de Caromb confie la maîtrise d'ouvrage pour la transformation de la Poste de Caromb,

VU la délibération du conseil municipal n°2023-CM-15/03-09 du 15 mars 2023, par laquelle la commune de Caromb confie la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la Poste en accueil mixte Mairie/Poste,

CONSIDERANT la nécessité de faire procéder à une étude de sol avant lancement des travaux,

CONSIDERANT la consultation réalisée le 6 octobre et l'avis du maître d'œuvre,

DECIDE

Article 1 : D'accepter la proposition de la société « A.B.E.Sol Géotechnique et Environnement », sise, 146, Chemin des bas près Ouest – 30560 Saint Hilaire de Brethmas, pour la réalisation d'une mission G2 Pro préalable à la réalisation des travaux de réhabilitation de la Poste de Caromb ;

Article 2 : De dire que le montant de cette mission est fixé conformément au devis joint en annexe à la présente décision.

Article 3 : De dire que ce montant est inscrit au budget communal et sera payé selon les modalités prévues à la présente proposition commerciale ;

Article 4 : La Directrice Générale des Services et le comptable assignataire de la Trésorerie de Monteux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Madame la Préfète de Vaucluse et à Monsieur l'Inspecteur Principal des Finances Publiques auprès du SCG de Monteux.

Envoyé en préfecture le 31/10/2023

Reçu en préfecture le 31/10/2023

Publié le

31 OCT. 2023

ID : 084-218400307-20231030-2023DDGS037-AR

Article 5 : La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 6 – La présente décision sera publiée sur internet et dans le registre des actes de la collectivité.

Caromb, le 30 octobre 2023

Le Maire,



Valérie MICHELIER

Ref. Devis	5444
Lieu	CAROMB
Projet	17/10 - REHABILITATION MAIRIE
Dossier suivi par	
Validité du devis	1 an

MAIRIE DE CAROMB

Avenue du Grand Jardin
 84330 CAROMB
 FRANCE

Description	Quantité	Unité	Prix Unit.	Total HT
01 ADMINISTRATIF				
ADMINISTRATIF				
Traitement administratif du dossier	1,00	F	120,00	120,00
Traitement technique du dossier	1,00	F	150,00	150,00
DICT par projet de Bâtiment	1,00	U	150,00	150,00
Demande d'arrêt de circulation et de stationnement	1,00	U	80,00	80,00
Sous-total 01 ADMINISTRATIF				400,00
02 SONDAGES PRESSIOMETRIQUES				
SONDAGES PRESSIOMETRIQUES				
Préparation du chantier et du matériel	1,00	F	100,00	100,00
Amenée repli du personnel et du matériel	4,00	H	200,00	800,00
Implantation et Mise en station par sondage	1,00	U	100,00	100,00
Foration toute méthode D63 mm de 0 à 10 m	10,00	ML	30,00	300,00
Essais pressiométriques pl < 5 MPa de 0 à 10 m	7,00	U	70,00	490,00
Sous-total 02 SONDAGES PRESSIOMETRIQUES				1360,00
03 SONDAGES DESTRUCTIFS				
SONDAGES DESTRUCTIFS				
Réalisation d'un sondage destructif de corrélation à 6 m de profondeur ou au refus à la tarière	1,00	U	160,00	160,00
Sous-total 03 SONDAGES DESTRUCTIFS				160,00
04 SONDAGES PENETROMETRIQUES				
SONDAGES PENETROMETRIQUES				
Essai au Pénétrömètre dynamique léger à 5m/TN ou arrêté au refus	2,00	U	110,00	220,00
Sous-total 04 SONDAGES PENETROMETRIQUES				220,00
05 FOUILLES				
FOUILLES				
Sciage préalable	2,00	U	120,00	240,00
Fouille manuelle de reconnaissance de fondation	2,00	U	300,00	600,00
Sous-total 05 FOUILLES				840,00

N° Réf. Devis	5444
Lieu	CAROMB
Projet	17/10 - REHABILITATION MAIRIE
Dossier suivi par	C
Validité du devis	1 an

MAIRIE DE CAROMB

Avenue du Grand Jardin
84330 CAROMB
FRANCE

Description	Quantité	Unité	Prix UNIT.	Total HT
06 ANALYSES EN LABORATOIRE				
ANALYSES EN LABORATOIRE				
Teneur en eau - norme NF P 94-050	1,00	U	12,00	12,00
Limite d'Atterberg ou Valeur au bleu de Méthylène	1,00	U	110,00	110,00
Granulométrie par tamisage - norme NF P 94-056	1,00	U	110,00	110,00
Sous-total 06 ANALYSES EN LABORATOIRE				
07 INGENIERIE				
INGENIERIE				
Pour une mission d'ingénierie G2 AVP : Etude géotechnique de conception en phase Avant-Projet	1,00	U	490,00	490,00
Pour une mission d'ingénierie G2 PRO : Etude géotechnique de conception en phase Projet	1,00	U	1 090,00	1 090,00
Sous-total 07 INGENIERIE				
08 IMMOBILISATION				
IMMOBILISATION				
Immobilisation sur site - non imputable à ABESOL		H	200,00	
Sous-total 08 IMMOBILISATION :				
09 DELAIS				
DELAIS				
Actuellement, nos délais sont les suivants :	1,00			
- intervention : 2 à 3 semaines après la réception du bon de commande et de l'acompte				
- Intervention sur site : les investigations prendront 1 à 2 jours sur site	1,00			
- Rapport : le rapport d'étude vous sera remis environ 3 semaines après intervention, y compris le délai des analyses en laboratoire	1,00			
- Accès : la zone à étudier devra être accessible par notre fourgon et notre remorque	1,00			
- Eau : Un accès à un point d'eau devra être disponible pour nos équipes	1,00			
Sous-total 09 DELAIS				

Réf. Devis	5444
Lieu	CAROMB
Projet	17/10 - REHABILITATION MAIRIE
Dossier suivi par	
Validité du devis	1 an

MAIRIE DE CAROMB

**Avenue du Grand Jardin
 84330 CAROMB
 FRANCE**

Quantité	Unité	Prix UNIT	Total HT
----------	-------	-----------	----------

%	Montant T.V.A.	Description	Mois	Conditions	Total Hors Options	€
100,00	6 386,40	Terme de paiement 100%	CHQ ou VIR	30 J	HT	5 322,00
					TVA	1 064,40
					TTC	6 386,40

Faire précéder de la mention manuscrite "Bon pour Accord" + SIGNATURE + CACHET + DATE + NOM

IBAN	FR7630003032260002001586911	BIC	SOGEFRPP
------	-----------------------------	-----	----------